

Angers, le 10 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préparation à la gestion de situations sanitaires exceptionnelles : Les professionnels de santé ligériens formés lors d'un séminaire d'envergure au CHU d'Angers

Des situations sanitaires exceptionnelles pourraient se produire à tout moment dans la région des Pays de la Loire, comme partout ailleurs en France. Le risque est accru par les impacts du changement climatique et la recrudescence de catastrophes naturelles, par l'émergence d'épisodes épidémiques, mais aussi, notamment, par la présence d'un public nombreux lors d'événements festifs, sportifs ou culturels majeurs.

Dans ce contexte, et à l'aune de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dont certaines épreuves auront lieu à Nantes, il est nécessaire pour le système de santé de s'inscrire dans une action continue et résolue de préparation aux risques majeurs, de renforcer l'expertise technique de tous les professionnels de santé et de les former à la gestion d'urgences collectives. C'était l'objet du séminaire organisé ce mercredi 10 avril au CHU d'Angers par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, en partenariat avec les CHU d'Angers et de Nantes. Plus de 150 professionnels de santé y ont participé.

On entend par situation sanitaire exceptionnelle un événement émergent, inhabituel et/ou méconnu qui peut impacter la santé des populations ou le fonctionnement du système de santé. Cet événement dépasse le cadre de la gestion courante des alertes au regard de son ampleur, de sa gravité (impact sur la santé des populations, ou sur le fonctionnement du système de santé), ou encore de son caractère médiatique (avéré ou potentiel), et peut aller jusqu'à la crise.

La région des Pays de la Loire est susceptible d'avoir à faire face à des situations sanitaires exceptionnelles, d'autant plus lors d'événements festifs et sportifs majeurs, tels que les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. La potentialité d'une telle situation nécessite la préparation du système de santé, afin d'assurer la prise en charge des populations tout en garantissant la continuité et la qualité des soins.

Un séminaire pour préparer le système de santé ligérien à répondre aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE)

Le CHU d'Angers a accueilli le mercredi 10 avril un séminaire visant à la préparation des professionnels de santé ligériens aux situations sanitaires exceptionnelles. Ce séminaire, organisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, en partenariat avec le CHU d'Angers pour les missions de référence régionale AMAVI et REB, et le CHU de Nantes pour les missions de référence NRC et UMP¹, a réuni plus de 150 personnes venues de toute la région (référents SSE désignés au sein d'établissements de santé, membres des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé [CPTS], représentants des fédérations médico-sociales...).

¹ AMAVI : Afflux massif de victimes / REB : Risque épidémique et biologique

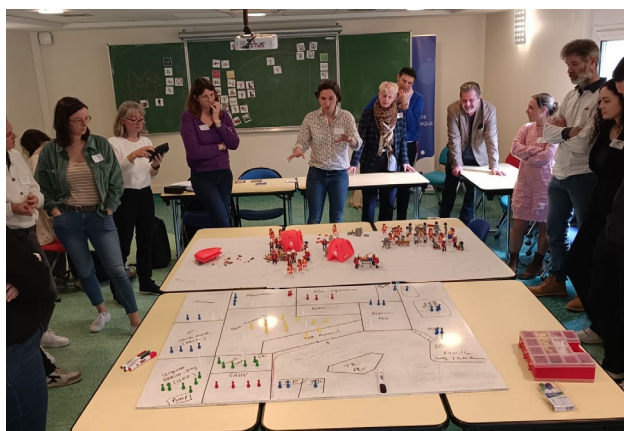
NRC : Risque nucléaire, radiologique ou chimique / UMP : Urgence médico psychologique

Introduit par Jérôme Jumel, Directeur général de l'ARS des Pays de la Loire, le séminaire a permis l'intervention croisée du Dr Jean-Marc Philippe, conseiller médical du Centre de crises sanitaires de la Direction générale de la Santé, de représentants du Département veille sanitaire de l'ARS Pays de la Loire, et de praticiens référents missionnés par les CHU de Nantes et d'Angers.

La matinée a permis d'aborder les thématiques suivantes :

- La doctrine ORSAN (organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles), par le Dr Jean-Marc Philippe de la Direction Générale de la Santé ;
- La préparation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE), état des travaux en Pays de la Loire, par Delphine Forestier de l'ARS Pays de la Loire ;
- ORSAN NRC : de l'alerte à la prise en charge des patients potentiellement contaminés, par le Dr Emmanuel Bernigaud, ESR-R NRC du CHU de Nantes ;
- ORSAN AMAVI : principes généraux de gestion d'une situation AMAVI, par le Dr Guillaume Bouhours, ESR-R AMAVI du CHU d'Angers ;
- ORSAN UMP : de l'alerte à la prise en charge des blessés physiques, par la Dr Isabelle de Vitton, ESR-R UMP du CHU de Nantes ;
- ORSAN REB : identification des principaux risques émergents biologiques et circuits d'orientation et de prise en charge, par le Dr Yves-Marie Vandamme, ESR-R REB du CHU d'Angers.

L'après-midi s'est articulée autour d'ateliers pratiques et de mises en situation sur ces quatre volets, animés par l'ensemble des référents ESR (Etablissements de Santé de Référence) régionaux du CHU d'Angers, du CHU de Nantes et de l'ARS. Ces ateliers ont constitué un temps fort d'échanges entre les participants, qui contribue à construire et faire vivre la communauté de santé en charge des SSE au sein de la région des Pays de la Loire.



Contacts presse :

Département communication de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire :

ars-pdl-communication@ars.sante.fr - 06 78 26 56 94

Direction de la communication du CHU d'Angers :

Marie Caron, Directrice de la communication, 02 41 35 53 33 / 06 65 80 66 52, marie.caron@chu-angers.fr
Estelle Gombaud, Rédactrice/rerelations presse, 02 41 35 79 97 / 06 68 96 06 70, estelle.gombaud@chu-angers.fr

Direction de la communication du CHU de Nantes :

Zakaria Gambert, Chargé des relations presse, 07 77 25 95 47, zakaria.gambert@chu-nantes.fr